



District d'Alsace de Football
COMMISSION SPORTIVE JEUNES
DEMANDE D'ENTENTE SAISON 2019/2020

Date limite impérative de réception par le District d'Alsace de Football : 08/07/2019

La présente déclaration d'ENTENTE, est valable pour une seule saison complète et renouvelable pour chaque nouvelle saison. Par la présente, nous soussignons,

Mme ou M.	Président(e) de/du :
Mme ou M.	Président(e) de/du :
Mme ou M.	Président(e) de/du :
Mme ou M.	Président(e) de/du :
Mme ou M.	Président(e) de/du :
Mme ou M.	Président(e) de/du :

Responsable de l'Entente

Nom & Prénom :

Adresse email :

Portable :

Souhaitons engager nos équipes de jeunes ci-dessous en entente pour la saison 2019/2020 sous la dénomination suivante : _____

- Le club administrativement responsable sera celui où évolue l'équipe ;

Sauf indication contraire _____

Club 1 Cachet du club & Signature du Président	Club 2 Cachet du club & Signature du Président	Club 3 Cachet du club & Signature du Président	Club 4 Cachet du club & Signature du Président	Club 5 Cachet du club & Signature du Président	Club 6 Cachet du club & Signature du Président

Merci de ne transmettre qu'une seule fois ce document pour une entente

Engagement de vos Equipes							
Catégorie	Années	Oui-Non	Terrain attribué	Catégorie	Années	Oui-Non	Terrain attribué
U18 Dis. 1	2002-03-04			U18 Dis. 3	2002-03-04		
U18 Dis. 2	2002-03-04			U18 Dis. 3	2002-03-04		
U18 Dis. 3	2002-03-04			U18 à 8	2002-03-04		
U15 Dis. 1	2005-06			U15 Dis. 3	2005-06		
U15 Dis. 2	2005-06			U15 Dis. 3	2005-06		
U15 Dis. 3	2005-06			U15 à 8	2005-06		
U13 Dis. 1	2007-08			U13 Dis. 3	2007-08		
U13 Dis. 2	2007-08			U13 Dis. 4	2007-08		
U13 Dis. 2	2007-08			U13 Dis. 4	2007-08		
U13 Dis. 3	2007-08			U13 Dis. 4	2007-08		
L'engagement en District 1 (Ex-Excellence) et en District 2 (Ex-Promotion) se fait en fonction des classements obtenus. Si un club concerné souhaite se désister, il le mentionnera en précisant entre parenthèses (désist.). L'engagement en District 3 et 4 (Ex-A et B) est libre. Néanmoins, un club (ou entente) ne pourra engager plus de deux équipes en District 3.							
Catégorie	Années	Oui-Non	Terrain attribué	Catégorie	Années	Oui-Non	Terrain attribué
U11 Dis. 1	2009-10			U11 Dis. 2	2009-10		
U11 Dis. 1	2009-10			U11 Dis. 3	2009-10		
U11 Dis. 2	2009-10			U11 Dis. 3	2009-10		
U11 Dis. 2	2009-10			U11 Dis. 3	2009-10		
Vous pouvez, sous la responsabilité de vos éducateurs, inscrire vos équipes «U11» aux niveaux où vous les estimez sportivement ; † Au maximum 2 équipes en District 1, (nombre non limité en District 2 et en District 3).							

Merci de bien préciser **le club et le terrain** où évolue l'équipe (Honneur – Annexe – Foot réduit...)

VOEUX éventuels (alternances, etc...)

Date limite impérative de réception : 08/07/2019
competitions@lafa.fff.fr District d'Alsace de Football - Rue Baden Powell - Centre Sportif HautePierre - 67082 Strasbourg CEDEX

Fait à _____ Le ____/____/_____
 (Nom et Signature du responsable de l'Entente)